



## RÈGLEMENT DU CONCOURS BANANA CRAFT - EDITION 2026

### Préambule

Banana Craft est un festival populaire qui aborde le sujet du réemploi et de l'économie circulaire de façon ludique en s'appuyant sur une compétition conviviale qui allie sport, coopération intergénérationnelle, créativité et écologie. Pendant une journée, plusieurs équipes participeront à un tournoi organisé autour de jeux à caractère sportif, collectif ludique et surprenant.

Ces jeux seront tous lauréats du concours dont le règlement est décrit ci-après et qui sera l'occasion pour les "créateurs" d'inventer ou de revisiter de grands classiques des jeux ou du sports (mini-golf, vélo, tir à l'arc, escrime, rugby, beach volley) tout en redonnant vie à des objet.

Le tournoi (et donc les jeux) mais aussi les nombreuses animations organisées autour du tournoi tout au long de la journée et en soirée (animations grand public, marché gourmand et une nocturne - concert) contribueront à faire que les équipes challengeuses et les visiteurs appréhendent un peu mieux les enjeux environnementaux et sociétaux liés à nos modes de consommation et à notre production de déchets (du tri au réemploi en passant par la réparation).

L'événement est gratuit et tout public, et il se déroulera le 13 septembre 2025 sur le domaine de Lustrac à Trentels en Lot-et-Garonne capable d'accueillir un millier de personnes.

### Article 1 - Conditions de participation et processus de sélection

Ce concours est ouvert à toutes celles et tous ceux, français et étrangers, qui se sentent une âme de créateur de jeux. Une limite de 1 (un) jeu par créateur ou co-créateur est fixée afin de favoriser la diversité des participants. Les créateurs mineurs peuvent participer avec l'autorisation et l'accompagnement d'un représentant légal.

Le processus de sélection est le suivant :

**PHASE 1** : les créateurs intéressés par le projet devront se manifester en remplissant le formulaire d'inscription via le site internet de Banana Craft. L'objectif est de pouvoir proposer aux créateurs un accompagnement technique et un suivi à la mise en œuvre au plus tôt, en particulier pour la conception et le prototypage de leur jeu.

**La date limite des candidatures est fixée au 15 mars 2026.**

**L'inscription au concours est gratuite**

**PHASE 2** : réception des dossiers de participation (voir éléments à renvoyer dans l'article 3 de ce règlement). Le jury effectuera une évaluation rigoureuse des projets pour juger de leur adéquation avec les objectifs du concours et notamment des règles du jeu pour évaluer leur jouabilité et leur originalité (les critères d'évaluation sont présentés dans l'article 4). Une pré-sélection de 3 (trois) jeux sera faite dans le courant du mois d'avril 2026. Les créateurs seront prévenus individuellement des résultats par mail.

**PHASE 3** : les membres du jury du concours se réuniront fin avril pour désigner les jeux définitivement retenus pour la journée de festival le 19 septembre 2026. Les créateurs seront prévenus individuellement des résultats par mail.

**PHASE 4** : Les créateurs lauréats seront ainsi mis en relation avec les ressourceries les plus proches de chez eux pour accéder aux matériels et aux ateliers (bois, acier, couture...) dont ils pourraient avoir besoin. Les frais de déplacement des créateurs des jeux définitivement sélectionnés pour le festival pourront être pris en charge par l'organisation.

**Il est demandé à tous les participants(es) de ne pas révéler leur qualification pour les différentes phases du concours afin de conserver l'effet de "surprise"chez les futurs participants au tournoi.**

## **Article 2 - Types de jeux attendus**

Tous les jeux sportifs collectifs de plein air et les jeux d'eau sont acceptés. Seront exclus les jeux individuels, les jeux de rôle, les jeux informatiques ou électroniques.

Les jeux présentés devront avoir un caractère innovant, original et toucher un public le plus large possible même s'ils seront en priorité à destination d'un public de plus de 16 ans (une déclinaison pour les enfants et/ou public en situation de handicap pourra néanmoins être proposée). Le jury accordera une attention toute particulière aux jeux accessibles et mêlant un public intergénérationnel et/ou en situation de handicap.

Les parties ne devront pas dépasser les 30 (trente) minutes.

Pour rappel, le festival valorise la prévention de nos ressources et la gestion des déchets. Les jeux proposés doivent être ludiques tout en incarnant cette ambition, que ce soit par leurs équipements ou un gameplay centré sur le réemploi.

## **Article 3 – Éléments constitutifs du dossier de participation**

Après avoir lu et accepté le règlement ici présent, les candidats devront remplir le formulaire d'inscription via [\[S'inscrire au concours | Banana Craft\]](#).

Rappel de la fin du concours : 15 mars 2026 [minuit]

Des éléments complémentaires de présentation des jeux pourront vous être demandés, à notamment des visuels du jeu (en format .jpeg ou .png). Par exemple :

- une photographie légendée du matériel nécessaire
- une photographie légendée en situation de milieu de partie
- toute autre photo vous semblant pertinente

Le jury se réunira courant avril 2026 pour annoncer les lauréats.

#### **Article 4 : Composition du jury et critères d'évaluation des projets**

Le jury du concours sera composé des mécènes de l'événement ainsi que de représentant des partenaires organisateurs :

- Valorizon
- La Maison Forte
- L'AFDAS, représentant RENAÎTRE sur le territoire
- L'INSPE de l'académie de Bordeaux
- Mairie de Trentels

Des experts du sport, de l'animation, du réemploi, de l'art seront aussi associés au jury.

Ce jury étudiera l'ensemble des candidatures reçues et sélectionnera les finalistes qui présenteront leurs jeux lors du tournoi qui aura lieu le 19 septembre 2026 au Domaine de Lustrac à Trentels (Lot-et-Garonne).

Les critères retenus pour l'évaluation des dossiers de participation et des résultats de la phase de test / expérimentation sont les suivants :

- Capacité des créateurs à expliquer sa démarche de projet et à "défendre" son jeu,
- Adéquation entre le jeu et les ambitions affichées pour ce concours (éléments décrits plus en détail dans le cahier des charges présent dans le dossier de participation),
- Eco Responsabilité du jeu (taux d'utilisation de matériel issus du réemploi, règle du jeu proposée qui mettrait bien en avant ce qu'est le réemploi et les objets réemployés pour le jeu,...),
- Originalité du jeu et créativité dont a (ont) fait preuve son (ses) créateur(s) tout au long du processus de création, développement et de test / expérimentation,
- Degré de jouabilité du jeu : intelligibilité des règles, caractère intuitif, ludique et inclusif (intergénérationnel et accessibles aux personnes en situation de handicap),
- Qualité graphique et du design du jeu et plus largement des éventuels supports de communication l'accompagnant,
- Qualité de la narration et du scénario associés au jeu,
- Usage pertinent et raisonné du numérique pour enrichir l'expérience de jeu (si nécessaire).

Les créateurs des jeux qui seront définitivement retenus par le jury devront confirmer leur participation au festival auprès des organisateurs au maximum dans les 15 jours après réception du mail de sélection. Sans réponse de leur part, les organisateurs se réservent le droit de sélectionner d'autres créateurs pour les remplacer.

Cette confirmation vaut engagement ferme et définitif de la présence des créateurs le 19 septembre 2026. Un emplacement dédié sera aménagé pour chaque créateur finaliste en fonction des besoins spécifiques de chacun pour assurer une jouabilité optimale tout au long de la journée.

Le 19 septembre, les équipes qui participeront au tournoi "s'affronteront" sur chacun des jeux et attribueront des notes aux jeux. En fin de journée, les membres de l'organisation effectueront le décompte des points et annonceront le classement au cours d'une cérémonie de remise des prix.

#### **Article 5 – Récompense du gagnant**

Les gagnants du concours se verront offrir une récompense :

- 500€ pour le 1er ;
- 250€ pour le 2ème.

#### **Article 6 - Protection de la création originale**

Le créateur ou co-créateur pourra, s'il le souhaite, prendre les mesures nécessaires de protection pour son œuvre (juridique et assurance). Les organisateurs du Banana Craft ne pourront, en aucune mesure, être tenus responsables de copie, de plagiat ou de contrefaçon des jeux participants au concours.

#### **Article 7 – Traitement et protection des données des créateurs**

Les organisateurs s'engagent à ne divulguer aucune information personnelle des créateurs.

Les informations recueillies sur les différents formulaires et dossiers de participation sont enregistrées dans un fichier informatisé par les organisateurs dans le cadre de la gestion des participants à ce concours, la sélection du ou des gagnant(s), la réalisation de statistiques et l'envoi d'informations relatives aux événements et actualités du collectif. La base légale du traitement est le consentement des participants.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- le jury du concours de prototype
- l'équipe Banana Craft pour l'annonce des résultats sur nos différents réseaux sociaux et sur notre site internet
- le service communication du Syndicat ValOrizon, Maison Forte, Renaître et partenaires financeurs de l'événement ,

Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter les organisateurs par mail : [contact@banana-craft.com](mailto:contact@banana-craft.com)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (voir le site de la [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits).